



# MOBILITÉ HYDROGÈNE

## L'ANTICIPATION AU SERVICE DE L'INNOVATION

En 2019, le SIEGE 27 s'est engagé avec la Région dans le déploiement de trois stations de recharge pour véhicules hydrogène dans le cadre du programme européen EAS-HyMob porté par la Région Normandie et soutenu par les trois agglomérations euroises SNA, (Douains), ASE (Val-de-Reuil), et EPN (Le Vieil-evreux).

### LES STATIONS HYDROGÈNE DU SIEGE 27



|                        |   |
|------------------------|---|
| <b>DOUAINS</b>         | Avenue du Capitaine de Vandière<br><b>Constructeur</b> MCPHY<br><b>Distribution</b> 20 kg d'H2/jour<br><b>Pression</b> 350 bars |
| <b>LE VIEIL-EVREUX</b> | Rue Maryse Bastié<br><b>Constructeur</b> Atawey<br><b>Distribution</b> 50 kg d'H2/jour<br><b>Pression</b> 350 et 750 bars       |
| <b>VAL-DE-REUIL</b>    | Avenue des métiers<br><b>Constructeur</b> MCPHY<br><b>Distribution</b> 20 kg d'H2/jour<br><b>Pression</b> 350 bars              |

### MAINTENANCE DES STATIONS

Depuis 2020, le service maintenance du SIEGE 27 est en charge du suivi de la maintenance des stations hydrogène.

### LA MOBILITÉ HYDROGÈNE QUELS AVANTAGES ?

Zéro émission de CO2 avec hydrogène décarboné  
Recharge rapide  
Zéro bruit  
Autonomie augmentée



### TARIFS DES RECHARGES DES VÉHICULES LÉGERS

|                                |                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| <b>DOUAINS ET VAL-DE-REUIL</b> | CR < 2 kg 350 bars <b>20 €</b>        |
|                                | CR > 2 kg 350 bars <b>30 €</b>        |
| <b>LE VIEIL EVREUX</b>         | CR < 2 kg 350 bars <b>20 €</b>        |
|                                | CR > 2 kg 350 bars <b>30 €</b>        |
|                                | 2 kg ≤ CR < 5 kg 700 bars <b>50 €</b> |
|                                | CR ≥ 5 kg 700 bars <b>70 €</b>        |

CR : Capacité du réservoir



### LE PREMIER CAR HYDROGÈNE SE RECHARGE GRÂCE AU SIEGE 27

Depuis juin 2021, le SIEGE 27 participe au projet Nomad Car Hydrogène. Innovation mondiale, ce projet vise à mettre en circulation un car électrique hydrogène sur la ligne existante reliant Evreux à Rouen à partir d'un rétrofit du véhicule diesel.

Une expérimentation rendue possible grâce au SIEGE 27. En effet la station implantée par le syndicat au Vieil-Evreux est la seule station du territoire de Normandie délivrant un plein de 30 kg au véhicule, grâce à sa capacité de stockage (50kg/j). Transdev paiera 300 € le plein du réservoir.



Une question ? Adressez-vous au service mobilité :  
maintenance.eclairage@siege27.fr | 02 32 39 65 62

**SIEGE27.FR**

# MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

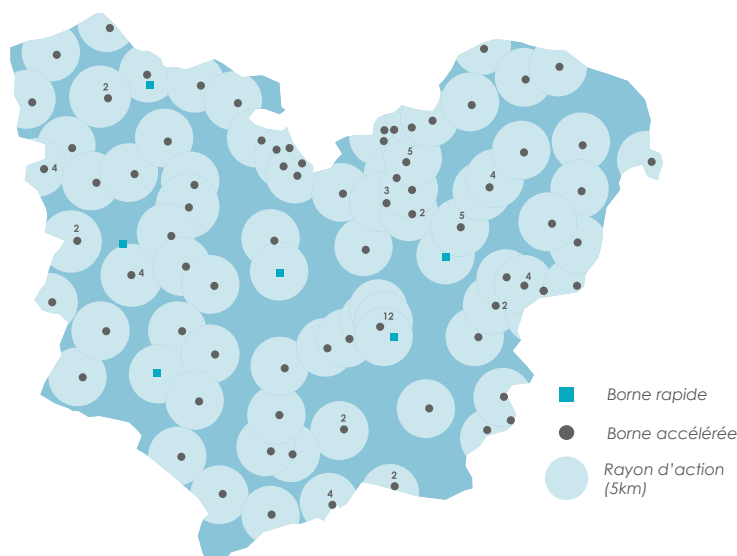
## UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ PROPRE

Initiateur du premier réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides dans l'Eure, le SIEGE 27 veille depuis 2017 à son bon fonctionnement.

### RÉPARTITION DES BORNES SUR LE TERRITOIRE

Constitué de plus de 130 bornes de recharge accélérée et de recharge rapide, le réseau déployé par le SIEGE 27 se veut universel et accessible.

Avec une borne tous les 10-12 kilomètres et un accès par simple carte bancaire sans contact, aucun abonnement n'est donc nécessaire.



L'ensemble des points de charge piloté par le SIEGE 27 est de 272 auquel s'ajoutent 330 points de charge privés ouverts au public.

En 2023, plus de 35 sites accueilleront des bornes rapides, plaçant les eurois à moins de 10 km de ces points, sauf quelques secteurs isolés.

### MAINTENANCE DES BORNES

Depuis 2020, le service maintenance du SIEGE 27 est en charge du suivi de la maintenance du réseau de bornes.



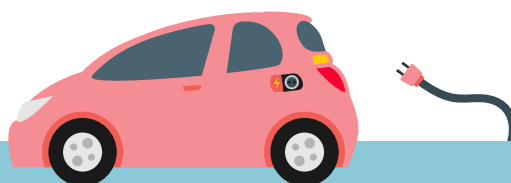
### LES TARIFS DES BORNES ACCÉLÉRÉES

Avec l'évolution des batteries, la politique tarifaire a été modifiée en 2022 selon deux principes :

- Maintenir l'équité entre les usagers
- Introduire une logique de facturation au kw/h, soit environ 4,5 € pour 100km d'autonomie

| Temps de recharge | Prise T2/T3  | Prise domestique |
|-------------------|--------------|------------------|
| 30 min            | 2€           | 0,50 €           |
| <b>+ 30 min</b>   | <b>+ 1 €</b> | <b>+ 0,50 €</b>  |

Si la tranche horaire est dépassée, le stationnement est considéré comme irrégulier, des sanctions peuvent être appliquées.



### LA STRATÉGIE DU SYNDICAT

- Moderniser le parc de façon que la facturation au KW/h se généralise au mieux des intérêts des usagers.
- Mettre à disposition des EPCI autorités organisatrices de la mobilité les outils logistiques leur permettant de construire une offre cohérente et compatible avec les opportunités dont se saisit l'initiative privée.



Une question ? Adressez-vous au service mobilité :  
maintenance.eclairage@siege27.fr | 02 32 39 65 62

SIEGE27.FR